

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLOIRE
SÉANCE DU JEUDI 29 OCTOBRE 2020

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 9

Représentés : 6

Absents : 0

Date de convocation : 23 octobre 2020

Date d'affichage : 23 octobre 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-neuf octobre à 19 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.

Étaient présents : ROUGEAUX Jean-Pierre - FALCOZ Corine - MAGNIN Carine - GRANGE Guy - RAMBAUD Marie-Pierre - MARTIN Jean-Marie - CLAPPIER Pascal - FEUTRIER Stéphanie - GRANGE Christian

Était représenté : RETORNAZ Dominique (donne procuration à ROUGEAUX Jean-Pierre) - RIVAS Natacha (donne procuration à MARTIN Jean-Marie) - RETORNAZ André (donne procuration à GRANGE Guy) - BAILLY Béatrice (donne procuration à RAMBAUD Marie-Pierre) - POIROT Marie (donne procuration à FEUTRIER Stéphanie) - COCHET Jean-Pierre (donne procuration à GRANGE Christian)

Madame Carine MAGNIN est désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 20-10-106

Objet : Budget principal 2020 : décision budgétaire modificative N° 3

Rapporteur : Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.

Je vous présente la décision budgétaire modificative N°3 sur le budget principal, qui consiste en un des ouvertures de crédits sur la section d'investissement afin de prendre en compte une nouvelle recette et de nouvelles dépenses.

Afin d'équilibrer cette décision budgétaire modificative, seront prélevés des crédits sur la section de fonctionnement.

Cette décision modificative se présente comme suit :



Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-6068 : Autres matières et fournitures	81 926,37 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	81 926,37 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	81 926,37 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	81 926,37 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	81 926,37 €	81 926,37 €	0,00 €	0,00 €
 INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	81 926,37 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	81 926,37 €
R-1342-239 : CHEMIN VALLOIRE CURIA	0,00 €	0,00 €	0,00 €	47 093,00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	47 093,00 €
D-2128-238 : BIKE PARK	0,00 €	11 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2138-242 : PATINOIRE	0,00 €	116 289,37 €	0,00 €	0,00 €
D-2158-237 : RESTO DE THIMEL	0,00 €	1 230,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	129 019,37 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	129 019,37 €	0,00 €	129 019,37 €
Total Général		129 019,37 €		129 019,37 €

Cette décision modificative N°3 s'équilibre à :

- 0 € en section de fonctionnement,
- 129 019,37 € en section d'investissement,

Ce qui modifie l'équilibre du budget principal 2020 comme suit :

- 9 994 279,88 € en section de fonctionnement,
- 6 785 594,12 € en section d'investissement.

En fonction de ces éléments, je vous invite à bien vouloir vous prononcer sur cette affaire communale.

Le Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Où l'exposé de Monsieur ROUGEAX,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE :

- d'approuver la décision budgétaire modificative N°3 sur le budget principal, telle que présentée ci-dessus.

Ont signé au registre les membres présents

Copie conforme

Le Maire,

Jean-Pierre ROUGEAX



<p>Acte certifié exécutoire</p> <p>Transmission en Préfecture : 03/11/2020</p> <p>Affichage : 03/11/2020</p> <p>Valloire, le 03/11/2020</p> <p>Le Maire, Jean-Pierre ROUGEAX.</p>	
---	--